

Province de Québec  
Municipalité de Sheenboro

Réunion ordinaire du conseil municipal de Sheenboro tenue le 8 septembre 2025 à 18h30

Sont présents en personne le maire adjoint Richard Bradshaw, les conseillers Karen Shea, Lorna Brennan Agnesi, John Brennan et Dick Edwards.

Le conseiller Morris est absent.

La directrice générale Ashlee Poirier et Simon Tessier, directeur général adjoint, étaient présents.

**1. Ouverture de la réunion**

Le maire suppléant constate qu'il y a quorum et ouvre la séance à 18h30.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

154-2025  
IL est proposé par la conseillère Agnesi d'approver l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

**3. Conflit d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêt n'a été déclaré.

**4. Adoption du procès-verbal**

A. Procès-verbal de la réunion du 11 août 2025

155-2025  
IL est proposé par le conseiller Shea que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 11 août 2025 soit adopté.

Adopté en Division

Pour : Conseiller Edwards  
Conseillère Agnesi  
Conseillère Shea

Contre : le conseiller Brennan

**5. Période de questions**

Période de questions de 18 h 51 à 18 h 59

Des membres du public étaient présents et ont posé des questions.

## **6. Administration**

### **A. Paiement des factures**

156-2025 IL est proposé par le conseiller Edwards de payer les factures telles que présentées.

CERTIFICATS DE FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES : Je, Ashlee Poirier, directrice générale, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles aux fins pour lesquelles les dépenses totalisent \$ 544,264.24 proposé.

Signé à Sheenboro, Québec  
Ce 8 septembre 2025.

Ashlee Poirier, directrice générale/secrétaire-trésorière

### **B. Pontiac Journal ajoute**

157-2025 IL est proposé par la conseillère Agnesi d'acheter une annonce dans le cadre Félicitations au Choix des Lecteurs dans l'édition du 8 octobre au coût de 129,00 \$.

Rejeté

158-2025 IL est proposé par la conseillère Shea d'acheter une publicité pour le jour du Souvenir dans l'édition de novembre au coût de 118,00 \$.

Adopté

### **C. Formation PG Territoire**

159-2025 Il est proposé par la conseillère Shea de permettre au directeur général d'acheter une formation pour le personnel municipal auprès de PG Solutions au coût de 841,00 \$ pour 3,5 heures auxquelles participeront le DG, l'ADG et l'inspecteur municipal.

Adopté

## **7. Travaux publics**

### **A. Entretien des charrues**

160-2025 Le conseiller Brennan propose l'achat de nouvelles lames de coupe pour le chasse-neige du camion municipal. Le coût est d'environ 1 100 \$ plus taxes, et l'installation sera effectuée par notre personnel.

Adopté

## **8. Élections**

### **A. Résolution visant à adopter le règlement 2025-004**

161-2025

IL est proposé par le conseiller Edwards d'adopter le règlement 2025-004.

Adopté

## **9. Sécurité publique**

### **A. Régionalisation des services d'incendie**

162-2025

Il est proposé par le conseiller Edwards de procéder à la régionalisation des services d'incendie et de nommer les fonctionnaires suivants comme représentants du Comité :

Élu : Maire Doris Ranger  
Chef des pompiers : Glynn Fleury

Adopté

### **B. Panneau d'alerte incendie**

163-2025

IL est proposé par le conseiller Brennan que le panneau de sécurité incendie sur Fort-William Road soit déplacé de l'autre côté de la route pour améliorer la visibilité des automobilistes qui passent avec la permission du propriétaire foncier.

Adopté

## **10. Varia**

## **11. Correspondance**

## **12. À huis clos**

164-2025

IL est proposé par le conseiller Brennan de passer à huis clos à 19 h 21.

Adopté

## **13. Hors caméra**

165-2025

IL est proposé par le conseiller Shea de huit clos à 19 h 25.

Adopté

166-2025

IL est proposé par la conseillère Agnesi de supprimer l'intérêt sur le lot 2917 94 4748 totalisant 1 000,64 \$.

Adopté

**14. Clôture de la réunion**

167-2025

IL est proposé par le conseiller Shea que la séance soit ajournée à 19h30.

Adopté

---

Pro-maire

directeur général  
Secrétaire-trésorier

Moi, *Richard Bradshaw*, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les motions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.